



Bac +3

B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

PARCOURS CONTRÔLE DE GESTION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (CG2P) permet d'exercer dans les **services de contrôle de gestion** ou dans les **services comptables et financiers** des organisations.

Métiers visés (H/F) :

analyste de gestion
d'entreprise,
auditeur junior,
contrôleur de gestion
commerciale/financière,
manager opérationnel,
assistant mise en place
ERP

En savoir + sur la formation



02 44 68 88 54



www.iut.univ-angers.fr



gea.iut@univ-angers.fr



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE
UNIVERSITÉ D'ANGERS

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Enseignements transversaux communs

Langues vivantes appliquées aux affaires
(Anglais / Espagnol ou Allemand)
Expression/Communication et Culture générale
Environnement sociologique, économique
et juridique
Management
Psychologie sociale
Projet Personnel et Professionnel

Enseignements techniques communs

Comptabilité/Finance
Contrôle de gestion/Fiscalité
Outils mathématiques de gestion
Marketing
Ressources humaines
Méthodes d'enquêtes
Gestion de projets
Outils numériques de gestion et communication

Enseignements spécifiques

Parcours CG2P

Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

- Contrôle de gestion approfondi
- Comptabilité de gestion approfondie
- Gestion budgétaire prévisionnelle approfondie
- Management des opérations et pilotage de la performance
- Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting
- Contrôle budgétaire
- Gestion de la masse salariale
- Application au secteur public et à l'environnement



Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

Code diplôme : 25131401

Code RNCP : 35378



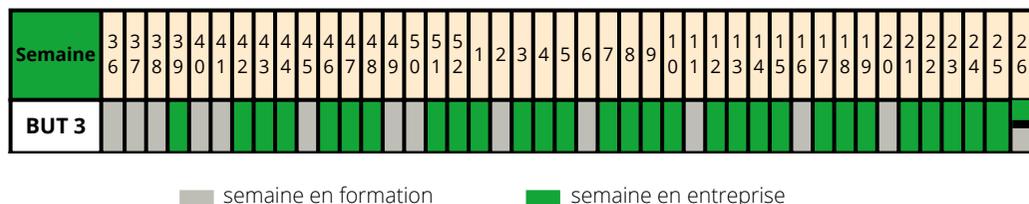
Site France Compétences

L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance :

► En contrat d'apprentissage (en 3e année)

Calendrier possible d'alternance



Barème de rémunération des apprentis* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.



[Simulateur de calcul d'aides en ligne](#)



"0 reste à charge" pour l'employeur = votre OPCA finance la formation



Aide à l'embauche possible
Montant variable selon conditions - décret à consulter

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1ère année, **3 semaines** de stage facultatif.

En 2ème année, **12 semaines** de stage de fin mars à fin juin.

En 3ème année, **15 semaines** au total réparties de mi-janvier à mi-mai.



La gratification* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois. Elle est due au stagiaire dès le 1er jour du stage et versée mensuellement.

*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "Plafond horaire SS x 15%". Ce plafond est décrété chaque 1er janvier. A titre indicatif, pour 2025, le taux horaire minimal de gratification = 29€ x 15% = 4.35 euros/heure de présence effective du stagiaire.

FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **solutions** s'offrent à vous :

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, **d'alternance** ou **d'emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise



Pôle Relations Entreprises

re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX
Tél. 02 44 68 87 00 | iut.univ-angers.fr



Bac +3

B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

PARCOURS GESTION COMPTABLE FISCALE ET FINANCIÈRE

PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion Comptable Fiscale et Financière (GC2F) permet aux diplômés d'exercer dans des **cabinets d'expertise comptable** ou au sein d'un **service comptable et financier** d'une organisation.

Métiers visés (H/F) :

- responsable comptable,
- contrôleur de gestion,
- inspecteur URSSAF,
- assistant de gestion,
- auditeur légal,
- responsable comptabilité publique

En savoir + sur la formation

☎ 02 44 68 88 54
 🌐 www.iut.univ-angers.fr
 ✉ gea.iut@univ-angers.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Enseignements transversaux communs

- Langues vivantes appliquées aux affaires (Anglais / Espagnol ou Allemand)
- Expression/Communication et Culture générale
- Environnement sociologique, économique et juridique
- Management
- Psychologie sociale
- Projet Personnel et Professionnel

Enseignements techniques communs

- Comptabilité/Finance
- Contrôle de gestion/Fiscalité
- Outils mathématiques de gestion
- Marketing
- Ressources humaines
- Méthodes d'enquêtes
- Gestion de projets
- Outils numériques de gestion et communication

Enseignements spécifiques

Parcours GC2F
Gestion Comptable Fiscale et Financière

- Comptabilité approfondie et révision des comptes
- Fiscalité des personnes morales (catégorie BIC, IS)
- Diagnostic financier approfondi
- Contrôle budgétaire et tableaux de bord
- Politique de financement et d'investissement
- Gestion de la trésorerie
- Comptabilité des administrations et des associations

Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

Code diplôme : 25131301
Code RNCP : 35375

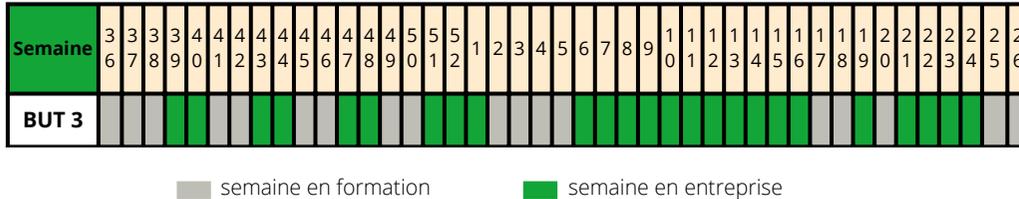
Site France Compétences

L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Gestion Comptable Fiscale et Financière est proposé :

► En contrat d'apprentissage (en 3e année)

Calendrier possible d'alternance



Barème de rémunération des apprentis* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/ âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

 [Simulateur de calcul d'aides en ligne](#)

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1ère année, **3 semaines** de stage facultatif.

En 2ème année, **9 à 12 semaines** de stage à compter de fin mars.



La gratification* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois. Elle est due au stagiaire dès le 1er jour du stage et versée mensuellement.

*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1er janvier. A titre indicatif, pour 2025, le taux horaire minimal de gratification = $29€ \times 15\% = 4.35$ euros/heure de présence effective du stagiaire.

FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise 



Pôle Relations Entreprises

 re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet

4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX

Tél. 02 44 68 87 00 | iut.univ-angers.fr



Bac +3

B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

PARCOURS GESTION, ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT D'ACTIVITÉS

PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (GEMA) permet d'exercer des fonctions de gestion polyvalente dans les organisations, en lien avec le **management opérationnel** et/ou des **fonctions liées à la création ou la reprise d'activité**.

Métiers visés (H/F) :

assistant chef de produit, chargé d'étude, manager polyvalent, community manager, créateur d'entreprise, assistant de direction, chargé de clientèle

En savoir + sur la formation



02 44 68 88 54



www.iut.univ-angers.fr



gea.iut@univ-angers.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Enseignements transversaux communs

Langues vivantes appliquées aux affaires (Anglais / Espagnol ou Allemand)
Expression/Communication et Culture générale
Environnement sociologique, économique et juridique
Management
Psychologie sociale
Projet Personnel et Professionnel

Enseignements techniques communs

Comptabilité/Finance
Contrôle de gestion/Fiscalité
Outils mathématiques de gestion
Marketing
Ressources humaines
Méthodes d'enquêtes
Gestion de projets
Outils numériques de gestion et communication

Enseignements spécifiques

Parcours GEMA

Parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités

- Droit de la concurrence et de la consommation
- Financement des activités
- Business model et business plan
- Marketing opérationnel et techniques de négociation
- Management des équipes et des relations commerciales
- Outils de gestion du manager
- Management de l'innovation



Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

Code diplôme : 25131004

Code RNCP : 35377



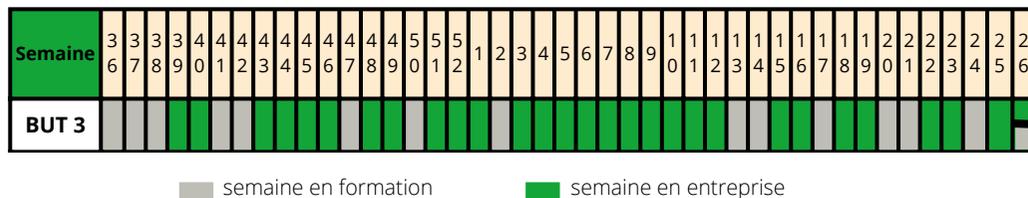
Site France Compétences

L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités est proposé :

► En contrat d'apprentissage (en 3e année)

Calendrier possible d'alternance



Barème de rémunération des apprentis* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.



[Simulateur de calcul d'aides en ligne](#)



"0 reste à charge" pour l'employeur = votre OPCO finance la formation



Aide à l'embauche possible
Montant variable selon conditions - décret à consulter

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1ère année, **3 semaines** de stage facultatif.

En 2ème année, **9 à 12 semaines** de stage à compter de fin mars.

En 3ème année, **12 semaines** au total réparties de mi-janvier à mi-avril.



La gratification* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois. Elle est due au stagiaire dès le 1er jour du stage et versée mensuellement.

*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1er janvier. A titre indicatif, pour 2025, le taux horaire minimal de gratification = $29€ \times 15\% = 4.35$ euros/heure de présence effective du stagiaire.

FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise



Pôle Relations Entreprises

re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX
Tél. 02 44 68 87 00 | iut.univ-angers.fr



Bac +3

B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

PARCOURS GESTION COMPTABLE FISCALE ET FINANCIÈRE

PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion Comptable Fiscale et Financière (GC2F) permet aux diplômés d'exercer dans des **cabinets d'expertise comptable** ou au sein d'un **service comptable et financier** d'une organisation.

Métiers visés (H/F) :

- responsable comptable,
- contrôleur de gestion,
- inspecteur URSSAF,
- assistant de gestion,
- auditeur légal,
- responsable comptabilité publique

En savoir + sur la formation

☎ 02 44 68 88 54

🌐 www.iut.univ-angers.fr

✉ gea.iut@univ-angers.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Enseignements transversaux communs

- Langues vivantes appliquées aux affaires (Anglais / Espagnol ou Allemand)
- Expression/Communication et Culture générale
- Environnement sociologique, économique et juridique
- Management
- Psychologie sociale
- Projet Personnel et Professionnel

Enseignements techniques communs

- Comptabilité/Finance
- Contrôle de gestion/Fiscalité
- Outils mathématiques de gestion
- Marketing
- Ressources humaines
- Méthodes d'enquêtes
- Gestion de projets
- Outils numériques de gestion et communication

Enseignements spécifiques

Parcours GPRH
Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines

- Gestion de la paie et politique de rémunération
- Gestion des emplois et parcours professionnels
- Gestion du recrutement
- Gestion de la formation professionnelle
- Droit de la fonction publique et Droit du travail approfondi
- Dialogue social, santé au travail et communication RH
- Gestion de la masse salariale

Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

Code diplôme : 25131501
Code RNCP : 35376

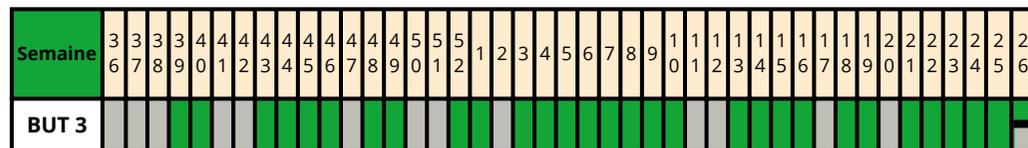
Site France Compétences

L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines est proposé :

► En contrat d'apprentissage (en 3e année)

Calendrier possible d'alternance



■ semaine en formation ■ semaine en entreprise

Barème de rémunération des apprentis* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.



[Simulateur de calcul d'aides en ligne](#)



"0 reste à charge" pour l'employeur = votre OPCO finance la formation



Aide à l'embauche possible
Montant variable selon conditions - décret à consulter

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1ère année, **3 semaines** de stage facultatif.
En 2ème année, **9 à 12 semaines** de stage à compter de fin mars.
En 3ème année, **12 semaines** de janvier à mars.



La gratification* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois. Elle est due au stagiaire dès le 1er jour du stage et versée mensuellement.

*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1er janvier. A titre indicatif, pour 2025, le taux horaire minimal de gratification = 29€ x 15% = 4.35 euros/heure de présence effective du stagiaire.

FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise



Pôle Relations Entreprises

re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX
Tél. 02 44 68 87 00 | iut.univ-angers.fr